

RT 2005 - Annexe VII Démarche qualité perméabilité à l'air de l'enveloppe des bâtiments



Bilan de la campagne de contrôle des agréés Annexe VII - RT 2005 Campagne 2011 - 2012





Contrôle des agréments démarche qualité perméabilité à l'air RT 2005 - Annexe VII Campagne 2011-2012



Synthèse globale constructeurs

Synthèse de la démarche

- ➢ Contrôle des démarches qualité perméabilité à l'air Annexe VII RT 2005 agréées.
- > Campagne en 2011-2012, réalisée par les services de l'Etat (CETEs).
- Contrôle de 12 constructeurs.
- > Deux missions de contrôle:
 - application de la démarche qualité (contrôle de documents)
 - → 30 bâtiments contrôlés
 - mesure de la perméabilité à l'air bâtiments
 - → 80 bâtiments mesurés.

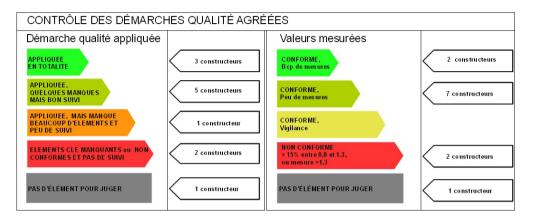
Synthèse des résultats

- ➤ Des résultats positifs sur l'application de la démarche qualité, excepté pour 3 constructeurs sur 12, pour lesquels des axes de progrès significatifs ont été soulevés.
- > Des retours individuels sont faits aux constructeurs (fiches individuelles) pour améliorer leur démarche.
- > Globalement, des absences régulières de documents permettant de tracer l'application de la démarche, qui ne permettent pas de garantir une application complète de la démarche qualité agréée sur tous les chantiers. Impact plus ou moins important selon les documents manquants.
- > Très bonne collaboration des constructeurs et très bonne perception de la démarche de contrôle de la part des constructeurs, conviction de l'utilité pour améliorer leur démarche qualité.

Suites

- > Retours aux constructeurs de manière personnalisée, avec une alerte à ceux pour lesquels la démarche apparaît le moins assimilée.
- > Poursuite du contrôle de la démarche qualité Annexe VII de manière ciblée en 2013 et 2014.
- ➤ Orientation des analyses de dossiers en commission, notamment sur les documents traçant l'application de la démarche.

Résultats



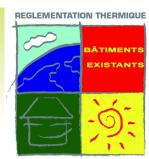
Légende

Démarche qualité appliquée		Valeur mesurée		
Appliquée en totalité	Tous les documents de suivi demandés ont été fournis, sont conformes et il y a eu une très bonne collaboration du constructeur pendant la démarche de contrôle.	Conforme, bcp de mesures	Tous les bâtiments mesurés sont conformes aux exigences de l'Annexe VII de la RT 2005, et il y a eu plus de 10 bâtiments mesurés par constructeur.	
Appliquée, quelques manques mais bon suivi	La quasi-totalité des documents de suivi demandés a été fournie. Les pièces fournies sont conformes et il y a eu une très bonne collaboration du constructeur pendant la démarche de contrôle.	Conforme, peu de mesures	Tous les bâtiments mesurés sont conformes aux exigences de l'Annexe VII de la RT 2005. Il y a eu moins de 5 bâtiments mesurés par constructeur (constructeurs avec volume de production plus faible).	
Appliquée, mais manque beaucoup d'éléments et peu de suivi	Il manque plusieurs éléments demandés. Les pièces demandées sont conformes. Une collaboration plus active était attendue pendant la campagne de contrôle.	Conforme, vigilance	Tous les bâtiments mesurés sont conformes aux exigences RT 2005, mais les valeurs mesurées sont à la limite de l'exigence réglementaire.	
Eléments clé manquants ou non conformes et pas de suivi	Des éléments clé de la démarche qualité n'ont pas été fournis (suivi de chantier et suivi des non-conformités), ou des éléments fournis sont non conformes à la démarche qualité. Une collaboration plus active était attendue pendant la campagne de contrôle.	Non conforme, >15% entre 0,8 et 1,3, 0u mesure >1,3	L'échantillon mesuré dans le cadre de la campagne de contrôle est non conforme aux exigences de l'Annexe VII de la RT 2005.	

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

RT 2005 - Annexe VII

Démarche qualité perméabilité à l'air de l'enveloppe des bâtiments



Bilan de la campagne de contrôle des agréés Annexe VII - RT 2005 Campagne 2011 - 2012

